



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Lille pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Vous travaillez sous contrat d'apprentissage « Aux beaux filets », entreprise de mareyage à Boulogne sur Mer.

Votre employeur, M. CLÉMENT, est soucieux de votre avenir professionnel. Il vous remet un dossier afin de tester vos connaissances.

PARTIE 1 : ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

M. CLÉMENT a trouvé dans la presse un article concernant la formation du prix du maquereau. Il vous demande de répondre à ses interrogations.

Travail à faire

À l'aide de vos connaissances et du document 1, répondez aux questions de l'annexe 1 page 6.

Document 1

Zoom sur le prix

Joël Pichon, président du syndicat des mareyeurs boulonnais, rappelle que si le poisson coûte au consommateur cinq à six fois son prix débarqué, c'est parce qu'« il faut compter le travail de chacun ».

Prenons l'exemple d'un poisson vendu entier, le cas le plus simple. Aujourd'hui, le maquereau se vend à 60 centimes le kilo. Le mareyeur doit compter notamment ses charges, les frais de préparation, d'emballage, d'étiquetage. Il faut rajouter 50 centimes.

Ensuite, il faut transporter la marchandise au client et inclure ses frais, dont les taxes. « Ce qui rajoute 60 à 80 centimes du kilo », souligne Joël Pichon.

Le consommateur trouvera le maquereau entier à 3 euros le kilo sur les étals des poissonneries. C'est cinq fois plus cher que son prix à la criée, mais ça intègre le travail de toute la filière. « Personne ne prend de marges excessives sur le poisson, même dans la grande distribution », ajoute Aymeric Chzran, secrétaire général du syndicat des mareyeurs.

La voix du Nord, mercredi 4 mars 2009

CAP

Spécialité : MAREYAGE

Code Spécialité

Durée :
1 heure

Session
2010

Épreuve : EP3 – Connaissance de l'entreprise

N° Sujet : 10-154

Coefficient:
2

Folio
1/9

PARTIE 2 : ENVIRONNEMENT SOCIAL

M. CLÉMENT s'interroge sur montant des charges sociales, notamment les cotisations d'assurance-maladie, de vieillesse... qu'il doit supporter.

Travail à faire

À l'aide de vos connaissances et des documents 2 et 3, répondez aux questions de l'annexe 2 pages 7 et 8

Document 2

Plus de 30 milliards d'euros de déficit pour la Sécu en 2010

Lundi 28 Décembre 2009

Le budget de la Sécurité sociale pour l'année 2010 a été publié dimanche 27 décembre au journal officiel (J.O.). Le déficit devrait atteindre un niveau record et dépasser pour la première fois 30 milliards d'euros. Il devrait atteindre 30,6 milliards d'euros contre 23,5 milliards en 2009. Rappelons que le budget de la Sécurité sociale regroupe à la fois les branches maladie, retraites, famille et accidents du travail. [...]

Les dispositions les plus médiatisées de la loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2010 ont en revanche été validées par le Conseil constitutionnel. Ainsi, pour tenter d'enrayer le dérapage des dépenses médicales, le gouvernement mise sur un contrôle strict des dépenses et va relever un certain nombre de prélèvements.

D'abord le forfait hospitalier : chaque journée passée dans un hôpital sera désormais facturée au malade 18 euros, contre 16 euros en 2009. La proposition du Ministère de la Santé de réduire les remboursements sur certains médicaments a été suivie. Pour les produits dits à «service médical rendu faible», les remboursements passeront de 35% à 15%. Le «forfait social», cette taxe sur l'intéressement, la participation et l'épargne salariale, sera multiplié par deux. [...]

Pour autant, ces différentes mesures ne permettront pas de réduire le déficit dans des proportions suffisantes. Seuls 3 milliards d'euros supplémentaires seront dégagés et un tel niveau de déficit ne sera pas supportable longtemps sans affecter la solidité et la crédibilité à l'étranger de l'économie française.

Le principal problème de la Sécurité sociale tient à la hausse du chômage qui en diminuant le nombre de cotisants a un impact direct sur les recettes. Le gouvernement et les partenaires sociaux parient sur une reprise de la croissance et une baisse du chômage en 2011 afin de réduire significativement le déficit de la Sécurité sociale. Reste à savoir, même dans cette hypothèse favorable de reprise de l'économie, si pour vraiment réduire le déficit, il ne faudra pas à nouveau augmenter les cotisations. La plupart des économistes estiment que le système devra à nouveau être réformé pour assurer sa survie.

<http://www.slate.fr/story/15017/Secu-deficit-30-milliards-2010-securite-sociale>

CAP

Spécialité : MAREYAGE

Code Spécialité

Durée :
1 heure

Session
2010

Épreuve : EP3 – Connaissance de l'entreprise

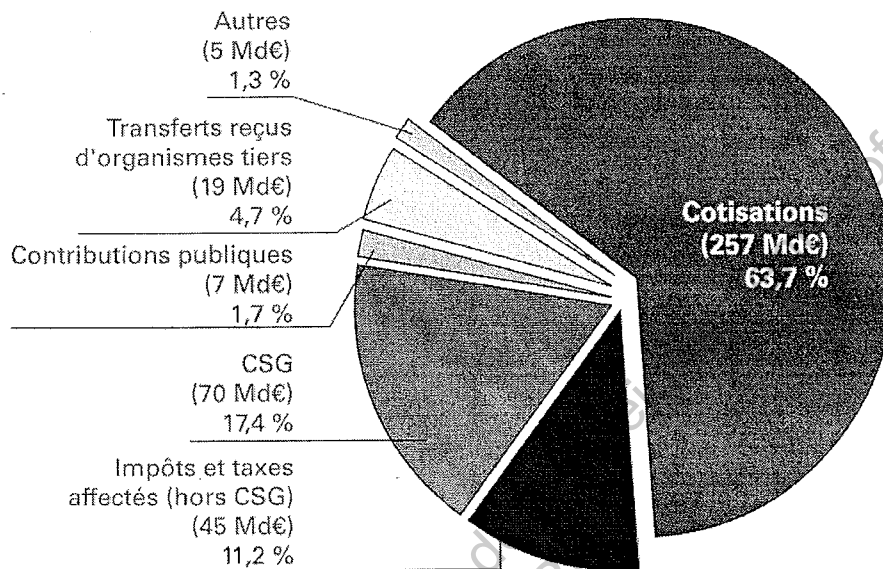
N° Sujet : 10-154

Coefficient:
2

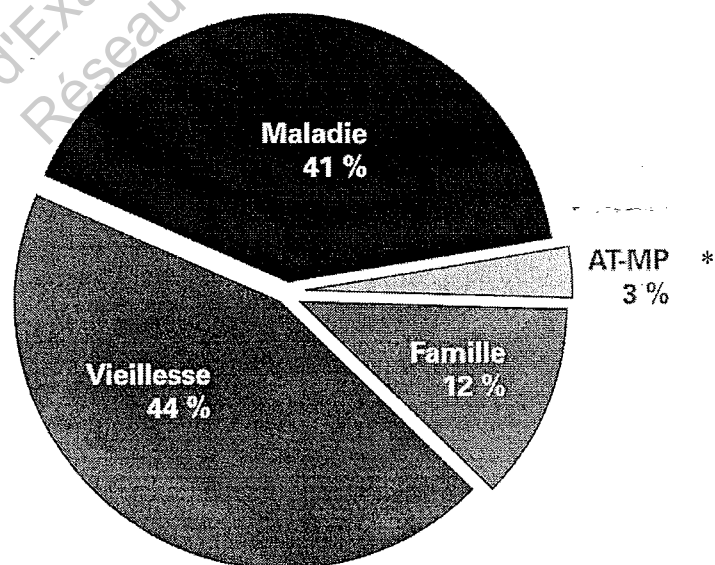
Folio
2/9

Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2010

Recettes des régimes de base en 2010
(403,7 Md€)



Dépenses des régimes de base en 2010



* AT-MP : Accidents du travail
- Maladies Professionnelles

http://www.securite-sociale.fr/chiffres/lfss/lfss2010/plfss2010_chiffres_cles.pdf

CAP

Spécialité : MAREYAGE

Code Spécialité

Durée :
1 heure

Session
2010

Épreuve : EP3 – Connaissance de l'entreprise

N° Sujet : 10-154

Coefficient:
2

Folio
3/9

PARTIE 3 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

L'année 2010 est une année électorale et M. CLÉMENT se demande quelles conséquences les élections ont sur son travail quotidien. Il vous charge de répondre à ses questions sur les élections. À cet effet, il vous remet un document trouvé sur un site Internet (document 4).

Travail à faire

À l'aide de vos connaissances et des documents 4 et 5, répondez aux questions de l'annexe 3 page 9.

Document 4

Comment sont élus les conseillers régionaux ?

	Scrutin de liste majoritaire
Circonscription électorale	La région
Durée du mandat	Six ans
Le 1 ^{er} tour	La liste ayant la majorité absolue des voix obtient le quart des sièges à pourvoir. Les sièges restant sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5% des voix. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il y a un second tour.
Le 2 nd tour	Seules les listes ayant obtenu 10% des voix au 1 ^{er} tour peuvent se présenter. La liste qui obtient le plus de voix dispose du quart des sièges à pourvoir. En cas d'égalité, la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée l'emporte. Le reste des sièges est réparti à la proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5% des voix. Les sièges attribués à chaque liste sont répartis entre les sections départementales qui la composent au prorata des voix obtenues par la liste dans chaque département.

<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/acteurs/region/comment-sont-elus-conseillers-regionaux.html>

CAP

Spécialité : MAREYAGE

Code Spécialité

Durée :
1 heure

Session
2010

Épreuve : EP3 – Connaissance de l'entreprise

N° Sujet : 10-154

Coefficient:
2

Folio
4/9

Compétences du conseil régional

Développement économique et emploi

La Région assure un rôle de coordonnateur des actions mises en œuvre en faveur du développement économique sur l'ensemble du territoire.

Elle soutient et accompagne la création, la transmission et la reprise d'entreprises.

Elle développe différents types d'aides d'initiatives à l'embauche.

Elle renforce les liens entre les entreprises et la recherche pour améliorer la compétitivité au niveau national et international.

Le tourisme, à l'instar d'autres secteurs moteurs de l'économie régionale, fait l'objet d'une action régionale soutenue, notamment par le biais du Comité régional du tourisme œuvrant à sa promotion.

Formation professionnelle et apprentissage

Une des principales missions de la Région. Les directives en matière de formation professionnelle s'adaptent en fonction des besoins de l'économie régionale comme à ceux des personnes en difficulté d'insertion. Sont mises en place des actions pour valoriser des métiers, redynamiser des secteurs en perte d'activité ou révéler des secteurs porteurs d'emplois, notamment par le biais de l'apprentissage.

Construction et rénovation des lycées

La Région a la responsabilité du cadre scolaire des lycéens. Lui reviennent à ce titre la construction et l'entretien des bâtiments, l'optimisation des équipements matériels et le développement des Technologies de l'information et de la communication.

Afin que personne ne soit contraint de renoncer aux études pour des raisons financières, les livres et équipements scolaires sont gratuitement fournis aux élèves de terminales et les élèves entrants en première année de CAP-BEP.

Aménagement du territoire

La Région réalise le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire. Les interventions sont réparties autant dans les zones rurales que dans le cadre de la politique de la ville.

Transports

La Région décide des dessertes, finance l'acquisition de nouveaux trains, rénove les gares dédiées aux TER.

Les structures portuaires maritimes et aéroportuaires relèvent également depuis peu des compétences de la Région pour peu que leur développement soit d'intérêt régional.

Au-delà de ces compétences clairement définies, les dispositions générales du code des collectivités territoriales donnent globalement compétences à la Région "pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région et l'aménagement de son territoire, et pour assurer la préservation de l'identité...".

La Région peut donc intervenir dans des domaines tels que l'enseignement supérieur, l'environnement, l'agriculture, le sport, l'international, la culture, la recherche, la santé, les technologies de l'information et de la communication.

<http://www.laregion.fr/84-competences.htm>

CAP

Spécialité : **MAREYAGE**.....

Code Spécialité

Durée :
1 heure

Session
2010

Épreuve : EP3 – Connaissance de l'entreprise

N° Sujet : 10-154

Coefficient:
2

Folio
5/9

L' ANONYMAT

Le candidat doit inscrire
ici - dessous son numéro de table

C.A.P. : MAREYAGE

Dominante :

Code spécialité :

Épreuve : **EP3 Connaissance de l'entreprise**

Durée : **1 heure**

Centre d'écrit

Session : **2010**

NOM et Prénoms :
(en majuscules, suivi s'il y a lieu du nom d'épouse)

Date et lieu de naissance :

Griffe du correcteur

C.A.P. : MAREYAGE

Épreuve : EP3 Connaissance de l'entreprise

Session : 2010

N° de sujet **10-154**

Folio : 6/9

réservé à

ANNEXE 1 À RENDRE

1 – Quels sont les différents éléments qui constituent le prix de vente du maquereau du mareyeur cités dans le texte ?

.....
.....
.....
.....

2 – Citez un autre élément, autre que ceux cités dans le texte, dont doit tenir compte le mareyeur pour fixer son prix de vente ?

.....
.....
.....

3 – Définissez la notion de marge ? Comment l'obtient-on ?

.....
.....
.....

4 – Expliquez la phrase soulignée dans le texte ? Justifiez votre réponse par le calcul.

.....
.....
.....
.....

Ne rien écrire

dans la partie barrée

7/9

ANNEXE 2 À RENDRE

1 – Le budget de la Sécurité sociale est déficitaire. Expliquez pourquoi ?

.....
.....

2 – Quels sont les 4 risques couverts par la Sécurité sociale ?

-
-
-
-

3 – Citez 3 mesures prises par le gouvernement pour réduire le déficit de la Sécurité sociale.

-
-
-

4 – Ces mesures seront-elles suffisantes pour combler le déficit de la Sécurité sociale ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

5 – Quel est l'impact de la hausse du chômage sur le déficit de la Sécurité sociale ?

.....
.....
.....

6 – Pour réduire le déficit, le gouvernement peut réduire les dépenses. Que peut-il faire d'autre ?

.....
.....
.....

Ne rien écrire

dans la partie barrée

8/9

7 – Quelle est la principale source de financement de la Sécurité sociale prévue pour 2010?

.....

– Qui les payent ?

.....

– Donnez le montant de cette recette.

.....

8 – Indiquez quelle est la seconde source de financement de la Sécurité sociale prévue pour 2010.

.....

9 – Que signifie le sigle C.S.G. ?

.....

– Que signifie le taux de 17,4 % figurant sur le document 3 page 3 ?

.....

10 – Quelle est la principale dépense de la Sécurité sociale prévue pour 2010?

.....

– Pourquoi cette dépense est-elle la plus importante ? Expliquez.

.....

.....

.....

Ne rien écrire

dans la partie barrée

9/9

ANNEXE 3 À RENDRE

1 – Que se passe-t-il si une liste obtient la majorité absolue des voix au premier tour ?

.....
.....

2 – Que se passe-t-il si aucune liste n'obtient la majorité absolue des voix au premier tour ?

.....

3 – Répondez par vrai ou faux aux affirmations figurant dans le tableau. Vous justifierez vos réponses.

Affirmation	VRAI	FAUX	Justification
L'entretien des structures portuaires revient au conseil régional.			
C'est le conseil régional qui est responsable de la réfection des routes départementales.			
La construction des écoles primaires est une des compétences du conseil régional.			
Le conseil régional a la charge de la formation professionnelle notamment l'apprentissage des futurs mareyeurs.			
Votre employeur a pu bénéficier de l'aide du conseil régional lors de la création de son entreprise.			